



COMMUNIQUE
N°2021-07/AS./DGA/VB/RM

---000---

Objet : Activités périscolaires 2021/2022

Le Maire de la Commune de Rémire-Montjoly, Claude PLÉNET informe les parents d'élèves que le dispositif des activités périscolaires sera maintenu sur le territoire pour la rentrée 2021/2022, sous réserve de l'évolution des contraintes sanitaires.

Les pré-inscriptions **se dérouleront du 16 au 31 août 2021** en ligne sur le site « Portail Familles » :

<https://remire-montjoly.portail-familles.com/>

Les familles qui ne disposent pas d'espace personnel sont invitées à effectuer leurs formalités durant cette période de 7h30 à 13h30 au **CLAÉ Yvonne LANOU**, sis rue des frères FARLOT à Rémire.

PIÈCES A FOURNIR

- Attestation d'assurance 2021/2022
- Certificat médical (*activités aquatiques*)
- 1 photo d'identité

✍ Rémire-Montjoly, le 29 juillet 2021



Le Maire,

Claude PLÉNET

Diffusion :

- Tous médias
- Écoles communales
- Parents d'élèves
- Caisse des écoles